

ATHENEÉ LOUISIANAIS

Concours de 1895.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

L'INDEPENDENCE DE NAPOLÉON Ier SUR LES DESTINÉES DE LA FRANCE.

Les vainqueurs seront reçus jusqu'en Janvier 1896 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits avec lisibilité, avec une marge, et seulement sur une seule ligne. Ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portera une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe scellée, dans laquelle l'auteur sera écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvrira seules les enveloppes contenant le nom de l'auteur qui n'indique pas le nom de l'auteur sur l'épigraphe.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une réunion publique. On élèvera pour circonstance un monument à l'effigie d'une tête d'individu, et arrêter une date.

La cérémonie d'inauguration aura lieu le lendemain de la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les diverses éditions concourront à quinze mentions honorables, auront donc accès.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,

BUS. ROUEN,

P. O. Box 725,

Les avocats trouveront utile à consulter la liste ci-dessous des jours où sont appelables (réformables) à la Cour Suprême, les affaires des diverses paroisses de l'Etat.

Audib, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Assumption, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Assumption, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Avoyelles, les seconds lundis après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les diverses éditions concourront à quinze mentions honorables, auront donc accès.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,

BUS. ROUEN,

P. O. Box 725,

ASSURANCES.
BUREAU DE LA
Compagnie d'Assurances
des Marchands.

No 104 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 15 Janvier 1895.

La Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1894:

Primes reçues... \$180,866.02

Sur risques de feu... 1,789.39

Sur risques de rivière... 4,886.60

Sur risques de mer... 1,097,797.91

A ajouter... 32,493.76

Prise non acquise... \$200,772.87

Moins... 2,000.00

Primes restantes... \$23,885.61

Réassurance... 7,745.01

Prise non acquise... 58,351.64

Sur risques de mer... 38,983.33

Prise non acquise... \$169,788.34

Parties payées... 338,547.54

Maisons réservées pour parties non acquises... 10,246.00

1893... 187,301.54

Sur risques de mer... 145.77

Impôts... 1,189.89

Salaires... 17,859.80

Frais... 7,242.20

Honoraires d'avocats... 200.00

Commissions... 16,630.90

1910,573.11

Mohn montant réservé pour pertes non ajustées... 7,807.85

17 janv. 1895

Ajouter... \$13,807.58

Intérêt... 4,388.66

1894,723.66

Mots dividende juin et décembre... 24,000.00

Profit net... \$23,081.24

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir... \$ 6,305.42

Billets garantis... 19,441.9

Primes en vue de collection... 25,184.82

Comptant en main... 12,873.06

Actions de banque et assurance (valoir du marché)... 32,882.00

Fonds propres... 1,000.00

Bons à prime... 30,984.00

Nouveaux Comptes... 29,920.00

Prise non acquise... 24,000.00

Actions de chemins de fer... 4,212.00

Meubles et bureaux... 600.00

Webster, maintenant Voinin.

NOMS
Des Rues

Qui ont été changés.

Béhoude, H. et S., maintenant R. S. Dorgenois.
Edmond, maintenant Calhoun.
Gequet (de Claihorne au-delà) maintenant Cleveland.
Gaynor (de Walnut à Lower Line) maintenant Lee.

Jeanne, maintenant Alvar.
Jersey, maintenant Association.

Lodie, maintenant Clara.

Louet, maintenant S. Robertson.

Long (de l'avenue Peters au haut de la ville) maintenant Frere.

Magistrat, maintenant N. Dorgenois.

Morale, maintenant Marie.

Napoléon, N. et S., maintenant N. et Sud Houseney.

N. Market, maintenant N. Diamond.

Vieux Camp, maintenant Camp Place.

Vieux Magasin, maintenant Place Magazine.

Paix, maintenant Kerlerec.

S. St-Bernard (nouveau), maintenant Allen.

S. St-David, maintenant S. Franklin.

S. St-Denis, maintenant St. Remparis.

S. St-Georges, maintenant Howard.

S. St-Jeanne, maintenant St. Adeline.

Avenue St-Jean, maintenant S. avenue Hogan.

Savé, maintenant Hickory.

S. Market, maintenant S. Diamond.

Trinité, maintenant N. Liberté.

Ursulines (de Claihorne et al delà), maintenant avenue Ursulines.

Wandor, maintenant Birch.

Warre, maintenant Poplar.

White (anciennement S. Bassin), maintenant St. Remparis.

De Armas (continuation de Euterpe), maintenant Grappe.

Hôpital, maintenant S. Robertson.

Robertson, maintenant avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.

Avenue Monje, maintenant avenue Mound.

Webster, maintenant Voinin.

DEUXIÈME DISTRICT.

Foucher, (commençant à Poydras), maintenant Constante.

Marlin, maintenant Willow.

Delord, maintenant Howard.

Pearl, maintenant Poe.

TROISIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantine.

Oak, maintenant Orchid.

Port, maintenant Mois.

S. St-Jean, maintenant Bell.

Washington, maintenant Bouquette.

Chemin du Bayou, (de Nord Rempart).

Chemin du Bayou, (commence à Nord Rempart), maintenant avenue Ursulines.

Cailloux, maintenant Arthur.

Clay, (nord de Chemin de la Métairie), maintenant Esmeett.

Gaines, maintenant Germain.

Génio, maintenant Freeman.

Hôpital, maintenant S. Robertson.

Robertson, maintenant avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.

Avenue Monje, maintenant avenue Mound.

Webster, maintenant Voinin.

Champlain, maintenant avenue Chalmette.

Champagne, maintenant avenue Chalmette.